



DOSSIER D'INSCRIPTION ATELIER PÊCHE
NATURE DE GRANDE CHAMPAGNE
SAISON -2020-2021

1-FICHE D'INSCRIPTION
STAGIAIRE

2-AUTORISATION DE PHOTO
ET VIDÉO

3-AUTORISATION DE
TRANSPORT

4-QUELQUES CONSIGNES

GÉNÉRATION
PÊCHE



1-FICHE D'INSCRIPTION STAGIAIRE APN DE GRANDE CHAMPAGNE

Le Pêcheur Barbezilien - N° de SIRET : 538 929 498 00011- N° de l'association W162001178

Responsable légal de l'enfant :

Je soussigné :

demeurant à :

autorise l'enfant :

Nom :

Prénom :

Né le :

à participer aux activités de l'atelier pêche nature

Téléphone :

Portable :

Mail :

Personne à prévenir en cas d'urgence (si différent) Nom :

Téléphone :

Portable :

Atteste sur l'honneur :

Que l'enfant est apte à nager

Recommandations du responsable légal :

- J'attire l'attention des animateurs de l'atelier pêche nature sur le fait que mon enfant est sujet aux allergies suivantes :

- Si nécessaire, je souhaite qu'il soit soigné auprès de (préciser l'adresse et le téléphone) :

Hôpital :

Clinique :

Et autorise les médecins à faire pratiquer sur lui toute intervention et soins d'urgence.

Transport :

Le transport jusqu'à l'atelier pêche nature est placé sous ma responsabilité.

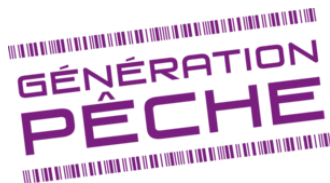
Joindre à la présente fiche une copie de l'attestation d'assurance type Extra-scolaire de l'enfant et un certificat médical d'aptitude.

Je déclare avoir pris connaissance des règles de l'atelier pêche nature, je dégage la responsabilité des organisateurs et des animateurs au cas où l'enfant ne respecterait pas la réglementation des activités ou ne s'y présenterait pas.

Fait à :

Le :

Signature (précédé de la mention, lu et approuvé) :



2-AUTORISATION DE PHOTO ET VIDÉO APN de GRANDE DE CHAMPAGNE

Je soussigné.....

Autorise l'enfant.....

À être pris en photo et filmé dans le cadre des activités de l'Atelier Pêche Nature et à leur céder les droits sur l'image de leur ENFANT telle que reproduite sur les photographies.

Et à reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique les photographies réalisées, dans le cadre, les photographies pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support (papier, numérique, magnétique tissu, plastique, blog, site internet etc...) et intégrées à tout autre matériel (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéo, animations, etc...) connus et à venir.

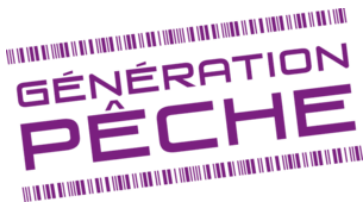
Il est attendu que l'Atelier Pêche Nature de Grande Champagne s'interdit expressément une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée de l'ENFANT et une diffusion sur tout support à caractère pornographique, xénophobe, violent ou illicite.

LES REPRÉSENTANTS LEGAUX reconnaissent par ailleurs que l'ENFANT n'est lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait à _____

le _____

Signature:



3-AUTORISATION DE TRANSPORT APN de GRANDE DE CHAMPAGNE

Je soussigné.....

Autorise l'enfant.....

À participer aux activités de l'Atelier Pêche Nature de Grande Champagne et **autorise les responsables de l'Atelier Pêche Nature à effectuer son transport aller-retour dans leurs véhicules** depuis l'espace Nature de la Vallée du Né jusqu'aux sites d'animations.

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom :.....

Téléphone:.....

Fait à _____

Le _____

Signature:



4-QUELQUES CONSIGNES

(à conserver)

Numéros utiles :

- | | |
|-------------------------|------------------------------------|
| ✓ Bernard BORDERON | ☐ 06 38 77 55 73 ou 05 45 78 10 88 |
| ✓ Jean-Michel RIGOLLAUD | ☐ 06 89 65 96 22 |
| ✓ Fédération de Pêche | ☐ 05 45 69 33 91 |
| ✓ Emmanuel HENRI | ☐ 06 81 78 86 36 |
| ✓ Claude MOULIN | ☐ 06 50 40 88 07 |

Inscriptions :

Le but de cet Atelier Pêche Nature étant de découvrir la Pêche et le Milieu Aquatique et de progresser dans les techniques de pêche, les enfants qui souhaitent s'inscrire le font pour l'ensemble des séances de l'année (les absences exceptionnelles sont autorisées).

Le nombre d'enfants étant limité, si vous êtes intéressés, nous vous demandons de vous inscrire le plus rapidement possible.

Tarif et Carte de Pêche :

La première animation est gratuite, c'est une prise de contact, une découverte du site, des animateurs et du programme de l'année.

Le forfait de 30 € de participation annuelle sera réglé au début de la deuxième ou troisième séance. Sans règlement qui valide votre inscription, votre enfant ne pourra pas participer à l'activité. En cas de problèmes pour le règlement, voyez avec l'animateur (possibilité d'échéancier, de paiement en différé.)

Chaque participant est libre de quitter l'Atelier Pêche Nature en cours d'année, le forfait de 30 € restant acquis à l'Atelier Pêche Nature.

Les enfants inscrits devront présenter, au début de la première séance de pêche, leur carte de pêche PASS'DECOUVERTE pour les moins de 12 ans au 1^{er} janvier 2020 ou leur carte de pêche « PERSONNE MINEURE » pour les enfants de 12 à 18 ans au 1^{er} janvier 2020. Les cartes de pêche étant valables sur une année civile, les participants de l'APN devront s'acquitter d'une nouvelle carte de pêche 2021 à compter du 1^{er} janvier 2021. Sans cette carte de pêche, les enfants ne pourront pratiquer les activités pêche en rivière et plans d'eau. **Les enfants devront avoir en leur possession leur carte de pêche à chaque fois qu'ils participent à une animation pêche.**



Animations

Le 3^{ème} mercredi de chaque mois de 14h00 à 16h30.

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h30 à 12h00

Premières séances le samedi 5 septembre 2020 et le mercredi 16 septembre 2020.

(le samedi 5 septembre l'APN sera présent au forum des associations à plaisance 16300 BARBEZIEUX)

Lieu de rendez-vous :

Les animations auront lieu à l'espace Nature de la Vallée du Né.

Blog : <http://www.lepecheurbarbezilien.com/>

Blog de l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) de Barbezieux « Le Pêcheur Barbezilien »

Site internet de la Fédération de Pêche de la Charente : <http://federationpeche16.com/>

Le site de la Fédération vous informe sur la réglementation et plein d'autres informations sur la pêche en Charente.

Habillement :

Pour chaque séance à l'extérieur, vous devez prévoir en plus de votre tenue un vêtement de pluie et des vêtements de rechange en cas de chute dans l'eau.

Pensez à la casquette et aux lunettes de soleil pour les jours de forte chaleur.

Matériel :

Pour toutes les animations, le matériel nécessaire est prêté par la Fédération et l'AAPPMA de Barbezieux, seuls les vêtements, les médicaments (si nécessaire), le goûter sont sous la responsabilité des parents. Pensez aussi à la bouteille d'eau les jours de forte chaleur.

Pour certaines animations, les enfants qui possèdent déjà du matériel et qui le souhaitent, pourront l'emmener.

Fin de séance :

Les parents doivent venir chercher leurs enfants au même endroit que celui où ils les ont déposés en début de séance, sauf information contraire de la part de l'animateur.

Au cas où un enfant serait autorisé à partir seul, il doit présenter au responsable de l'Atelier Pêche Nature une autorisation parentale.

En cas d'absence des parents à l'heure du départ, les enfants resteront sous notre responsabilité jusqu'à l'arrivée de ses parents sur le lieu où ces derniers doivent le récupérer.